

COMMUNE D'AUREL

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 octobre 2025

Présents : AUBERT Jean-Christophe, MAILLEFAUD Jocelyne, MAILLEFAUD Thomas, PRIN Yoann, LOHÉ Noël, DE BAUCHE Alain, BOYER Philippe, MARCEL Jean-Jacques

Absents excusés : RUTY Fabien, AUBERT Nicole, BORREL Philippe,

Secrétaire de séance : BOYER Philippe

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00 et constate que le Quorum est atteint.
Monsieur le Maire demande si il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 30 septembre 2025 : adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Présentation des offres dans le cadre du dossier de travaux sur l'eau potable
- Choix des entreprises dans le cadre du dossier de travaux sur l'eau potable
- Actualisation du loyer de fermage
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir rajouter à l'ordre du jour, le point suivant :

- SDED renforcement du réseau (100 % SDED)

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

1) Présentation des offres dans le cadre du dossier de travaux sur l'eau potable :

Le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du projet de travaux : restructuration du réseau AEP et mise en place d'un traitement UV au réservoir principal, un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 01/08/2025. La date limite de réception des offres était fixé au 13/09/2025.

Suite à l'ouverture des plis reçus, le Maire présente au conseil municipal le rapport d'analyses des offres préparé par l'entreprise NALDEO maître d'œuvre dans ce dossier.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance des différentes offres.

2) Choix des entreprises dans le cadre du dossier de travaux sur l'eau potable :

Le Conseil Municipal souhaite demander des précisions complémentaires au maitre d'œuvre NALDEO et repousse le choix de l'entreprise à une date ultérieure. Une nouvelle séance du conseil municipal sera organisée.

3) Actualisation du loyer de fermage :

Mr le Maire informe qu'il convient de réévaluer le prix annuel Bail de carrière établi entre la commune et Mr GRIMAUD Mickael en 1993, conformément à la variation de l'indice de fermage.

Conformément à l'arrêté du 23 juillet 2025 constatant pour 2025 l'indice national des fermages, une augmentation de 0.42 % sera appliqué au tarif 2024.

Ainsi, pour l'année 2025 le loyer de fermage sera de 477,35 €.

Vote à l'unanimité

4) SDED renforcement du réseau (100 % SDED) :

Le Maire expose au conseil municipal que territoire Energie Drôme - SDED a étudié u projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune. Il souhaite renforcer le réseau électrique à partir du poste MAIRIE. Les charges financières liées à cette opération de travaux seront supportées en totalité par le SDED.

Vote à l'unanimité

5) Questions Diverses :

Chemin Montée de la Croix : Suite aux travaux effectués par le SDED dans la montée de la Croix, le Maire demande au Conseil Municipal d'évaluer les travaux à effectuer pour la réfection de la chaussée.

Séance levée à 20h20

Le Maire :

Jean-Christophe AUBERT



Le secrétaire de séance :

Philippe BOYER

